



Les échos du Petit Lapin Blanc

Bulletin municipal d'information de Vignacourt

Décembre 2020

Cette année 2020 qui s'achève nous a tous contraints à changer nos habitudes, à nous adapter, à vivre et à nous protéger face à cette crise sanitaire, que ce soit avec nos proches, nos amis et dans notre milieu professionnel. Je serai sans doute contraint en janvier 2021, de ne pouvoir organiser la traditionnelle cérémonie des Vœux avec vous.

Nous avons dû nous adapter pour continuer nos activités et malgré le confinement, des projets ont été réalisés tels que l'allée centrale du cimetière, aménagement du parking derrière la salle polyvalente, un aménagement de sécurité par la création d'une écluse rue

d'Hornas, l'aménagement d'une nouvelle salle communale est en cours de finalisation et la création d'un RAM (Relais Assistants Maternels) qui devrait ouvrir début janvier 2021, d'autres projets sont à venir courant 2021.

En cette période habituellement festive de fin d'année, je vous souhaite de passer de bons moments de joie, de plaisirs de vous retrouver en famille mais sachez rester prudent.

Le conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Avec toute ma sympathie.
Stéphane DUCROTOY

■ Vie locale

Campagne de dépistage du Covid 19

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, la commune de Vignacourt et les infirmiers libéraux du secteur organisent une journée de dépistage, en partenariat avec BIOPATH Laboratoires, pour réaliser des prélèvements nasopharyngés.

Le **mercredi 23** décembre de 9h à 14h sans rendez-vous

Salle des fêtes, Rue Godard Dubuc

Pour des résultats plus rapides, pré-enregistrez-vous en ligne sur :
<https://covid.biopath.fr>

L'examen RT-PCR est pris en charge à 100% par la caisse de Sécurité Sociale, avec ou sans ordonnance. Nous remercions les personnes de se munir de leur carte vitale et de leur pièce d'identité. Résultats en 24h*.

Nous comptons sur chacun pour respecter les gestes barrières et les mesures sanitaires en vigueur.

Port du masque obligatoire

Restos du Cœur

Les inscriptions sont toujours possibles sur rendez-vous. Laissez vos coordonnées dans la boîte aux lettres, cour de la mairie.

Colis des Aînés

Les colis seront distribués entre le 10 et le 15 décembre 2020.

Registre des personnes vulnérables

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services municipaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.

Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie.

Arrivée Départ

Il est rappelé que tout changement concernant votre domicile **« Arrivée, départ »** doit être signalé en

mairie, notamment pour établir le listing des ordures ménagères, les listes électorales, le recensement militaire etc..

Bulletin Municipal

A compter du 1^{er} janvier 2021, nous avons décidé de dématérialiser la diffusion de l'information de la commune. Les Echos du Petit Lapin Blanc passeront à cette date en version numérique et seront édités trimestriellement. Pour le recevoir, il vous suffira de vous abonner sur le site internet de la commune. Les abonnés à ce service recevront également la newsletter, qui elle diffusera l'information en temps réel.

Il sera toutefois possible de continuer à bénéficier de la réception papier des Echos du Petit Lapin Blanc en faisant la demande auprès de la Mairie. Le bulletin municipal paraîtra 4 fois dans l'année, en Janvier, Avril, Juillet et Octobre.

Horaires déchetterie

PÉRIODE HIVERNALE : 1 ^{ER} NOVEMBRE AU 29 FÉVRIER		
LUNDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
SAMEDI	9h00 - 12h30	13h30 - 17h00
DIMANCHE	Fermé	Fermé

Horaires Mairie et Agence Postale Communale

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-12h

Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Tél Mairie : 03 22 39 44 00

Site : www.vignacourt.fr

Tous les services municipaux seront fermés à partir de 12 h les 24 et 31 décembre 2020.

La médiathèque sera de nouveau ouverte au public à compter du 4 décembre 2020, dans le respect des nouvelles consignes sanitaires.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, continuer à faire vos emprunts et retours sur rendez-vous.

La liste électorale des retraités de la CNRACL est mise à disposition et affichée en mairie.

Création d'un sentier de randonnée

A l'initiative de la Communauté de Communes Nièvre et Somme qui dans le cadre de sa compétence développement touristique souhaite proposer des itinéraires de randonnée sur le territoire, un sentier a été créé sur la commune : « le sentier du tour de ville. » Ce sentier est entièrement balisé, le départ du circuit se fait au parc de Loisirs, un totem de signalisation est en cours d'installation. Vous trouverez ci-après le détail du circuit. Bonne balade !

CIRCUIT TOUR DE VILLE – 8,5km

Nature du circuit : urbain – routes goudronnées et sentiers herbeux majoritaires – Parking de l'Eglise.

Départ – Entrée du parc Rue Godard Dubuc (bienfaiteur grâce à qui l'église fut reconstruite en 1872) - Traverser le parc et prendre à gauche la rue de la Briqueterie (lieu de façonnage des briques avec une terre argileuse à disposition, le village a fabriqué des briques et des tuiles), Poursuivre tout droit sur 350m jusqu'au carrefour.

1 – Partir immédiatement à gauche sur la rue d'Hornas. Passer l'ancienne voie ferrée.

2 - Au n°181, prendre le chemin à droite qui débouche sur la rue des Déportés.

3 – Y tourner à droite. La suivre sur 100m, virer à gauche et suivre la rue des Taupes sur 80m.

4 - Quitter la rue des Taupes en virant à gauche à angle droit sur le Chemin du Moulin Brûlé (nouveau lotissement) qui débouche Ruelle Binet.

5 – A la Ruelle Binet, prendre à gauche, jusqu'à la D12/rue de Daours, y tourner à gauche et cheminer sur la contre-allée sur environ 100m jusqu'au passage piétons où vous traverserez la D12 (PRUDENCE). Faire un crochet à droite jusqu'au Chemin Sous les vignes.

6 – S'engager sur le Chemin Sous les Vignes. Après un angle droit à gauche, poursuivre jusqu'à l'intersection en T avec le Chemin de la Forêt/Ruelle Quignot.

7 – Faire un petit crochet à gauche, puis aussitôt à droite, prendre le Chemin des Filets de Pêche (la 1^{ère} usine de fabrication de filets de pêche fut créée par Alfred Thuillier) qui s'incurve à droite puis à gauche et de nouveau à droite.

Au croisement en T suivant, tourner à droite sur Chemin des Cliquaines, longer le stade, poursuivre à la fourche à droite sur la rue Alfred Thuillier. Et continuer jusqu'au cimetière.

8 - Juste après le cimetière, se faufiler à gauche dans la petite sente entre le cimetière et le monument (à la sortie du cimetière => chapelle St Firmin, devenue un lieu culturel) (dans le

cimetière, le monument Godard– Dubuc donateurs pour la reconstruction de l'église et le monument aux morts).

9 - Traverser la rue de Follemprise, qui s'écrivait à l'origine Folle Emprise, (PRUDENCE pas de passage piéton) et continuer rue du 11 novembre sur 50m. Tourner à droite et se faufiler sur une petite sente.

10 - Au bout de la sente, prendre à droite Ruelle Fleurie, la station d'épuration se situant sur votre gauche.

11 – A l'intersection, s'engager à gauche sur le Chemin des Rousses, parallèle à la départementale D12 et le suivre jusqu'à l'entrée du village.

12- Prendre à gauche la rue d'En Bas jusqu'au passage piéton pour franchir la D12 en sécurité. Poursuivre la montée sur environ 150 m, prendre à droite le chemin herbeux du Tour de Ville sur environ 400 m puis virer à droite sur la sente herbeuse. Au bout, tourner à droite et continuer sur le chemin des Huys jusqu'à la rue Neuve.

13 - à l'intersection, faire un petit crochet à droite puis tout de suite à gauche, s'engager sur une sente herbeuse qui débouche sur la rue Thuillier-Buridard (industriel, sénateur de la Somme de 1920 à 1926, conseiller général du canton de Picquigny de 1910 à 1926. La rue se situe dans le quartier Vert-Galant, surnom d'Henri IV) Continuer tout droit jusqu'à la rue Léon Thuillier.

14 – Traverser la rue Léon Thuillier. Rejoindre l'entrée du parc par la rue de la Briqueterie. Le traverser jusqu'au point de départ Rue Godard Dubuc.

Ce descriptif est téléchargeable sur le site de la commune et disponible en Mairie.

▪ Etat Civil

Décès

Sullivan MOURIERE, le 29 octobre

Jean-Claude DUSUEL, le 3 novembre

▪ Informations



RECENSEMENT DES DETENTEURS DE VOLAILLES

Depuis quelques semaines, des foyers d'influenza aviaire hautement pathogènes ont été identifiés dans de nombreux pays et maintenant en France. Dans ce cadre et afin de pouvoir procéder à une mise en œuvre rapide de mesures pour stopper la maladie si elle devait apparaître dans notre département, tous les détenteurs de volailles à destination non commerciale doivent être recensés. Votre déclaration doit être effectuée par courrier ou avec le cerfa 15472*02 en Mairie.